

## Procès Verbal

Du 22/11/2021

OBJET :

Commission de validation des résultats d'admissibilité du concours DEA du 22 novembre 2021.

MEMBRES

DE LA

COMMISSION:

F. NICOLAS : Directeur

O. PROVOST : Formateur

E. OLIVEAU: Assistante

P. BOURNOT : Chef d'entreprise de transport sanitaire

DECISION :

Sont déclarés Admis pour les épreuves orales qui se dérouleront les 13 et 14 décembre 2021 les candidats suivants : CF Doc joint.

Je soussigné, F. NICOLAS, Directeur de l'IFA de Brest, certifie l'exactitude des renseignements du présent procès verbal.

**Institut de Formation d'Ambulancier de BREST**  
**Jury du 22 novembre 2021**  
**RÉSULTAT D'ADMISSIBILITE**

**Sont admissibles (classement par ordre alphabétique) :**

NOM	NOM D'USAGE	PRENOM
HASCOËT		Thibaut
OUVRARD		Jacques
SALMON		Claire

**FORMA SANTE**  
Institut de Formation de Brest  
9 rue de Vendée  
29200 BREST  
Tél : 02 98 41 75 74